

# Conseil Municipal

## Du 28 JUILLET 2015 A 20 H 30

---

**Présents** : Mesdames SEVESTRE, SAMSON, BLANCHARD, ALLAIRE, BRUN, SABLERY,  
Messieurs NEUVILLE, DUTEL, DUBOURGUAIS, LEBARON,

**Pouvoirs**: Mesdames CUMANT, GRANDJEAN,  
Messieurs SOLVE, CORBIN,

**Excusé** : Monsieur QUEMENER.

Approbation du compte-rendu de conseil du 21 Mai 2015.

### **RAPPORT ANNUEL 2014 SIDMA**

Madame Samson présente le rapport annuel 2014 du SIDMA.

Les comptes sont très bons.

Le Conseil Municipal approuve, à l'unanimité, ce rapport.

### **ATTRIBUTION LOGEMENT F1-REZ DE CHAUSSEE –ANCIEN PRESBYTERE DE SAINT AUBIN SUR ALGOT**

Madame le Maire informe que Madame Angélique LERICHE sollicite la location du logement F1 du Rez de Chaussée de l'ancien presbytère de Saint Aubin sur Algot.

Madame le Maire indique qu'il y a lieu de fixer le loyer mensuel de ce logement.

Le Conseil Municipal accepte de louer à compter du 1<sup>er</sup> Août 2015 ce logement à Madame Angélique LERICHE et fixe le loyer à deux cent cinquante euros par mois (250 €).

### **DON-ELECTRICITE LOGEMENT 1<sup>ER</sup> ETAGE MAIRIE SAINT AUBIN SUR ALGOT**

Madame le Maire informe que le compteur EDF desservant le logement du 1<sup>er</sup> étage de Saint Aubin sur Algot est au nom de la Mairie et non au nom du locataire.

De ce fait, le locataire a donné un chèque de 150,90 € correspondant à la facture EDF payée par la commune.

Le Conseil Municipal accepte ce don.

Madame le Maire fait part qu'elle a reçu une demande de location pour le logement du 1<sup>er</sup> étage de Saint Aubin sur Algot, le dossier est à l'étude.

Le Conseil Municipal donne un accord de principe.

### **POINT SUR LA POSTE**

Madame le Maire informe qu'à compter du 5 Octobre prochain, La Poste sera ouverte un quart d'heure de plus tous les soirs (fermeture à 17 H au lieu de 16 H 45).

Concernant le choix des horaires et des jours d'ouverture de La Poste, le Conseil Municipal peut émettre un choix par délibération.

Le Conseil Municipal préférerait que La Poste soit fermée le lundi matin au lieu du mercredi matin et que le bureau ouvre à 13 H 30 pour donner plus de temps aux clients avant le départ du courrier qui part à 14 H45.

### **SIGNALISATION DU VILLAGE**

Madame le Maire informe qu'il est nécessaire de revoir la signalisation du village. Plusieurs possibilités sont proposées :

1 – Instaurer une « Zone 30 » signalée par panneaux et peinture quadrillage au sol, le devis s'élève à 5 863 € HT soit 7 035,60 € TTC.

- 2 – Mettre tout le village en priorité à droite.
- 3 – Créer un stationnement « Minute » par marquage au sol.

Le Conseil Municipal décide :

- De créer une « Zone 30 » par 12 voix pour et deux abstentions (Madame Brun pour manque d'information nécessaire pour prendre une décision éclairée et Madame Sablery souhaiterait avoir les chiffres enregistrés par l'ARD concernant la vitesse route de Rumesnil).
- De mettre tout le village en priorité à droite par 11 voix pour, un non (Madame Sablery) et abstentions (Mesdames Samson, brun).
- D'instaurer un stationnement « MINUTE » à l'essai pour 3 mois, soit deux emplacements de 10 minutes devant la pharmacie concrétisés par un marquage au sol par 14 voix pour.

### **NUMEROTATION MAISONS EN CAMPAGE**

Madame le Maire propose que la commission chemins mène une réflexion sur le problème de numérotation en campagne, les communes associées ne l'ont pas encore.

### **MISE A DISPOSITION MATERIEL COMMUNAL**

Madame le Maire expose le problème de la mise à disposition du matériel de la commune lorsque les habitants demandent, par exemple, la benne pour transporter les déchets verts à la déchetterie ou bien le prêt de tables et de bancs.

Le Conseil Municipal propose qu'un don soit fait à l'Amicale du personnel Communal.

### **INFOS SUR COMMUNES NOUVELLES**

Madame le Maire informe le Conseil Municipal sur le projet de création de communes nouvelles. Ce projet évolue très vite.

Le seuil pour les Communautés de Communes a été fixé à 15 000 Habitants. Le regroupement avec Pont L'Evêque n'est pas fait, étant donné qu'ils atteignent le seuil à eux tout seul.

Une nouvelle réunion est prévue vendredi prochain.

Xavier CHARLES serait partant pour une seule grande commune nouvelle (à la place de la Communauté de Communes actuelle), ça ne fait pas l'unanimité avec tous les maires de Communauté de Communes. Opinion sur une grande commune : NON :

Madame le maire informe que l'inauguration du Pôle médical aura lieu le 26 Septembre 2015 à 11 Heures. (penser à inviter l'ancienne municipalité et Monsieur PUTSCH).

### **QUESTIONS DIVERSES**

Madame BRUN informe que les séances de formation concernant le site Internet ont été bénéfiques. Une nouvelle plateforme administration a été mise en place par Pixéléa qui est plus accessible, fluide. Monsieur LE BARON demande : -Si le Club Photo, pressenti pour occuper une pièce au presbytère de Saint Pair, est installé et comment envisageons-nous de résoudre le problème du chauffage ? Monsieur Neuville propose d'utiliser les anciens chauffages électriques de la Trésorerie. Une petite rénovation de la pièce a été faite suite à des problèmes d'humidité. - Une visite de fin de travaux du chemin communal CR17 dit de l'Orme de Cantepie est-elle prévue ? Monsieur Neuville informe qu'il a été constaté que le chemin avait été remis en état à chaque étape des travaux. Le chemin étant en bon état, ne faudrait-il pas annuler la délibération prise au sujet de l'aire de Cantepie ? La question sera posée à Monsieur PUTSCH.

Madame BLANCHARD demande s'il y a une avancée au niveau du Jumelage ? Madame Samson a retrouvé des documents qui sont tenus à la disposition de Madame Sablery qui souhaite prendre ce dossier en main.